



## COMMUNIQUÉ

Les organisations syndicales de la fonction publique étaient invitées ce mardi 17 octobre 2023 à participer à un groupe de travail portant sur la méthode de négociation salariale.

Par un courrier commun, elles avaient demandé la présence du ministre de la transformation et de la fonction publiques à ce groupe de travail pour pouvoir aborder la question des mesures générales urgentes et nécessaires pour les rémunérations.

Celui-ci avait répondu favorablement, soulignant sa volonté de rendre hommage à Dominique Bernard, enseignant à Arras, assassiné lors de l'attentat terroriste intervenu vendredi dernier.

Les organisations syndicales ont unanimement apporté leur soutien aux victimes, à leurs proches et à la communauté éducative.

L'ensemble des organisations syndicales ont fait part de leur accord pour l'ouverture de négociations salariales et de revalorisation des carrières. Elles ont toutes cependant remarqué qu'à ce jour, aucune mesure générale n'est prévue pour l'immédiat, ni pour 2024 malgré un contexte d'urgence marqué par une forte inflation. Compte-tenu de celui-ci, il est donc inacceptable pour nous de concevoir une année blanche en matière de revalorisation de la valeur du point d'indice pour 2024.

Le ministre ayant confirmé qu'il n'avait pas de mandat pour répondre à ce stade à cette revendication unanime, les organisations syndicales de la fonction publique ont demandé l'ajournement de cette réunion. Elles ont dit au ministre qu'elles exigeront une réponse lors de la prochaine réunion multilatérale consacrée à la négociation salariale.

Bagnolet, le 18 octobre 2023